



## **On ne lâche rien jusqu'au retrait !**

Depuis le 5 décembre 2019, un puissant mouvement de contestation s'est exprimé par la grève et par des centaines de manifestations dans tout le pays. Celle du 17 décembre démontre la détermination des salariés quant au rejet du projet Macron & ex-Delevoye, en rassemblant 1,8 million de salariés, privés d'emploi, précaires, retraités pour dire d'une seule voix NON à ce régime par points qui n'a pour seul but, celui de baisser le montant des pensions et de reculer sans cesse l'âge de départ à la retraite.

### **Mensonge !**

Alors que les sondages d'opinion continuent d'être de plus en plus favorables aux salariés du privé et du public qui sont dans la lutte, le gouvernement joue la division pour étouffer la contestation et nous ressort qu'il serait prêt à prendre en compte la pénibilité !

La pénibilité parlons-en, ce dispositif intégré lors de la réforme FILLON de 2003 devait permettre aux salariés suivant certains critères de pouvoir prétendre à la retraite de façon anticipée. La pénibilité comportait 10 critères, les ordonnances Macron en feront disparaître 6 sous pression du MEDEF, de nombreuses entreprises n'ont à ce jour pas engagé des négociations sur ce thème depuis 2003 !

### **De qui se moque-t-on ?**

Alors que beaucoup de salariés sont licenciés à partir de 55 ans des suites d'une inaptitude à tout poste de travail dans l'entreprise, le gouvernement veut nous imposer de travailler encore plus longtemps en portant l'âge « pivot » à partir de 64 ans, ce qui aura pour effet une baisse considérable de nos futures pensions.

Le gouvernement prétend que cette contestation n'a lieu que dans les transports, alors que des luttes sont engagées dans les secteurs de la métallurgie, la chimie, la santé, l'alimentation, l'éducation ... et tant d'autres.

Le pouvoir dans sa stratégie de division focalise la contestation sur les régimes spéciaux, alors que les salariés du régime général subiront un impact très négatif, que ce soit sur l'âge de départ et/ou la pension qui leur sera servi, si cette réforme est appliquée et votée à l'Assemblée Nationale.

## **Le temps presse !**

Le 22 janvier 2020, ce projet devrait être présenté au conseil des ministres, le gouvernement veut aller vite, car il fait face à une contestation massive dans l'hexagone.

Les organisations syndicales CGT36, FO36, FSU36 et SUD36 appellent à une nouvelle puissante journée de grève et de manifestations interprofessionnelles et inter générationnelles le **jeudi 9 janvier 2020**.

Une mobilisation dense et massive est nécessaire, mêlant les salariés du public et du privé, nous sommes tous concernés !

**Ensemble, maintenons la pression afin  
d'obtenir le retrait de ce projet de réforme  
néfaste pour les salarié-e-s et futur-e-s  
retraité-e-s**

**Rendez-vous 10h00 place de la République à  
Châteauroux le 9 janvier 2020**